



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf octobre, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du treize octobre 2017, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire.

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Claude GOY, Jean Michel CALVI, Christine DENIS, Christiane FONT, Anne DITCHFIELD, Franck GUILLON, Régis GUINAND, Franck ESSERTEL, Lionel MILETIC, Karine FONT, Marie Andrée COUTURIER, Anne Sophie BOUTEILLE, Jérôme GUBIEN

Absents :

Excusés : Marie Christine PONCET, Geneviève FAYOLLE

Pouvoirs : Marie Christine PONCET à Fabrice BOUCHUT, Geneviève FAYOLLE à Anne DITCHFIELD

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

▪ **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 21 Septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

▪ **Délibération**

⇒ ***N° 2017- 44 : Approbation adhésion de la Commune de Sainte Catherine à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais***

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de la commune de Ste Catherine de rejoindre la CC des Monts du Lyonnais. Cette commune fait partie actuellement du périmètre de la Communauté de Communes du Pays Mornantais. Elle s'est engagée, dès 2014, dans une réflexion pour rejoindre les Monts du Lyonnais et a confirmé sa demande par délibération en date du 7 juillet dernier, après avoir consulté sa population.

Le conseil communautaire de la CC des Monts du Lyonnais a approuvé à l'unanimité cette demande d'adhésion, lors de sa séance du 26 septembre dernier. Par courrier en date du 29 Septembre 2017, le Président de la CC des Monts du Lyonnais a notifié cette délibération aux communes.

Le conseil communautaire de la CC du Pays Mornantais a de son côté approuvé majoritairement le retrait lors de sa séance du 26 septembre également.

En application de l'art L5211-18, le conseil municipal de chaque commune membre de la CCMDL dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission de la commune de Ste Catherine, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale, soit deux tiers des communes représentant la moitié de la population totale concernée ou la moitié des communes représentant deux tiers de la population totale. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de bien vouloir délibérer pour approuver l'adhésion de Ste Catherine à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais au 1^{er} janvier 2018.

Adopté à l'unanimité

○ **Questions diverses**

Commission Finances

- Suivi du budget 2017
- Section de Fonctionnement ; dépenses à 62% du Budget primitif et recettes à 63%
- Section d'Investissement ; dépenses à 50% et Recettes à 92%
- Quid de la refonte de la taxe d'habitation

Commission Economie

- Bilan du marché des créateurs le 15 Octobre 2017 au Pôle d'animation : 58 exposants inscrits et 57 présents

- Entre 400 et 450 visiteurs
- 50% des visiteurs viennent de la commune
- 30% des visiteurs viennent des communes de la CCMDL ou des communes limitrophes, comme présenté dans le tableau ci-joint
- 20% viennent d'autres communes : St Martin la Plaine, Soucieu en Jarrest, Chaussan, La Talaudière, Vénissieux, Rontalon, Savigneux, Serpaize, Villeurbanne, Chavanne, Gien, Doizieux, St Genis les ollières, Lacenas, Génillac, St Martin Lestra,

Entre 20 et 30	Entre 10 et 20	Entre 9 et 5	Moins de 5
St Symphorien sur coise	St Martin en Haut	Ste Catherine	Chazelles
	Coise	Pomeys	Aveize
	Marcenod	St Romain en Jarez	Grézieu le Marché
		Grammond	St Clément les places
		St Christo	Haute rivoire
			St Denis sur Coise
			Riverie
			La Chapelle sur Coise
			Duerne

- Echirolles, Bourgoin Jallieu, Pusignan, Loire sur Rhône, Moins, St Chamond, Grézieu la Varenne, Villars, La Grand Croix, Lyon, Caluire, Thurins, Ternay, Orliénas, Cellieu, Mornant, St Just St Rambert, Ecully, Pollionnay, Craintilleux, Tarentaise, Chaponost, Brignais
- Café installation : 22 novembre à 20h au Bar des gones : rencontre entre les porteurs de projets au niveau agricole et les cédants d'installation

Commission Voirie

- La commission travaille actuellement sur la mesure de tous les chemins ruraux et voiries communales pour connaître exactement la longueur de nos chemins

Commission Urbanisme

- Analyse des demandes d'autorisation d'urbanisme en cours
- La révision du PLU est toujours en cours

Commission JSRA

- Convention signée entre la Commune et J'arts'air pour l'achat de 450 à chaises au prix de 4000 €. Aucune subvention ne sera versée à l'association.

○ **Informations diverses**

- La commune de Brussieu devait partir de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, mais la Communauté de Communes du pays de l'Arbresle a refusé l'accord financier. Donc, la commune de Brussieu restera pour le moment dans la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.
- Don du sang jeudi 26 Octobre, de 16h à 19h, au Pôle d'animation
- Téléthon le 9 Décembre à L'Aubépin
- Balade conté le 31 Octobre, à 18h30 au départ de Place de l'Eglise à Larajasse
- Rappel : réunion publique au sujet de la Maison du Randonneur, au Pôle d'Animation, le 24 Novembre 2017 à 20h00
- Dates des conseils municipaux 2018 :
 - ⇒ 18 janvier
 - ⇒ 22 février
 - ⇒ 22 mars
 - ⇒ 19 avril
 - ⇒ 17 mai
 - ⇒ 14 juin
 - ⇒ 12 juillet
 - ⇒ 20 septembre
 - ⇒ 18 octobre
 - ⇒ 15 novembre
 - ⇒ 13 décembre

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h
Le prochain Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 16 Novembre 2017, à 20h00, en Mairie**